

Annexe 3

ELEMENTS D'INFORMATION RELATIFS A L'ELABORATION DU DPT « AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT »

➤ Annexe « PRÉVISION DE L'EFFORT D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT POUR 2019 ET 2020 À PARTIR DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES »

Le DPT comprend une annexe détaillant les prévisions de l'effort d'aide publique au développement de la France. La collecte des informations nécessaires à l'élaboration de cette annexe, leur consolidation et leur vérification relèvent de la direction générale du Trésor (DG Trésor). Cet exercice est en lien étroit avec celui relatif à la déclaration d'APD auprès du CAD (Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE]), qui portera en 2019 sur l'année 2018, et qui fera l'objet d'instructions séparées. En revanche, pour l'élaboration du DPT, les données à fournir sont prévisionnelles. Elles concernent les années 2019 et 2020.

Dans ce cadre, il vous appartient de transmettre les informations suivantes à la DG Trésor :

- dès que possible, au bureau MF 5 chargé de la coordination de l'élaboration du DPT et au bureau MF 3 qui coordonne la procédure budgétaire, les coordonnées des personnes ressources en matière d'APD. Les contacts au sein de la DG Trésor sont : astrid.tricaud@dgtrésor.gouv.fr au bureau MF 5.

- le 30 juillet au plus tard : au niveau le plus fin possible, les prévisions de dépenses d'APD générées à partir des programmes listés ci-après pour les années 2019 et 2020 et ce, à partir des prévisions d'exécution de l'année en cours, et de la maquette du PLF 2020. Ces informations devront être insérées dans des tableaux dont la maquette sera communiquée par la DG Trésor dans le courant du mois d'avril aux personnes identifiées comme correspondants APD.

Il est rappelé que le périmètre des dépenses d'APD ainsi que les règles de comptabilisation sont fixées par le CAD de l'OCDE. La DG Trésor (bureau MF 5) tient à la disposition de chaque ministère toutes les informations utiles à la détermination de ces dépenses.

➤ **LISTE DES MISSIONS ET PROGRAMMES CONCOURANT À
L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT**

Missions	Programmes
Aide publique au développement	110 - Aide économique et financière au développement 209 - Solidarité à l'égard des pays en développement
Action extérieure de l'État	105 - Action de la France en Europe et dans le monde 185 - Rayonnement culturel et scientifique
Défense	144 – environnement et prospective de la politique de défense 178 - Préparation et emploi des forces
Engagements financiers de l'Etat	117 –charge de la dette et trésorerie de l'Etat
Prêts à des Etats étrangers	851 - Prêts à des Etats étrangers, de la réserve pays émergents, en vue de faciliter la réalisation de projets d'infrastructure. 852 - Prêts à des Etats étrangers pour consolidation de dettes envers la France. 853- Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des Etats étrangers.
Recherche et enseignement supérieur	150 - Formations supérieures et recherche universitaire 231 - Vie étudiante 172 - (ex-194) Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires 142 – Enseignement supérieur et recherche agricoles 303 – Immigration et asile 152 – Gendarmerie nationale 124 - Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales
Immigration, asile et intégration	
Sécurité	
Solidarité, insertion et égalité des chances	124 - Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales
Ecologie, développement et aménagement durables	181 - Prévention des risques
Enseignement scolaire	143 – Enseignement technique agricole
Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	154 - Economie et développement durable de l'agriculture, de la pêche et des territoires.

Autres missions et programmes pouvant concourir à l'APD :	
Sport, jeunesse et vie associative	163 - Jeunesse et vie associative 219 – Sport
Recherche et enseignement supérieur	190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de l'aménagement durables
Participation financière de l'Etat	731-opérations en capital intéressant les participations de l'Etat
Autres missions	Agences de l'eau Collectivités territoriales Territoire d'Outre-Mer

